

## CHARTRE DES INTERCLUBS

Les capitaines, joueuses et joueurs s'engagent à être disponibles pour toute la saison sportive en fonction des convocations pour les matchs.

La plus part du temps, les rencontres départementales se déroulent en soirée le mercredi ou vendredi selon un aller-retour dans un gymnase de la ville extérieure et au gymnase Gilbert Noel, quand la rencontre a lieu à Saint-Maur après les vacances de la Toussaint et ce jusqu'aux vacances de Pâques.

Les capitaines des équipes 1,2 et 3 auront seuls la responsabilité de la constitution des équipes pour chaque rencontre et s'engagent à se concerter pour choisir les joueurs selon leur classement, leur état de forme et leur performance pour former la meilleure équipe possible.

Pour les équipes départementales suivantes, la priorité est donnée à la concertation entre chaque capitaine et les joueurs de son équipe pour la programmation du nombre de matchs, en simple, double, à l'extérieur, à domicile pour créer un esprit convivial, un esprit d'équipe, un esprit de compétition et fidéliser les anciens et nouveaux joueurs en visant la victoire.

Chaque joueur de l'équipe s'engage à jouer en simple et en double avec tout joueur de l'équipe en vue de maintenir une plus grande cohésion des équipes.

Le nombre d'équipes sera constitué en fonction du respect de ces règles.

Les licenciés voulant participer aux Interclubs s'inscriront préférentiellement sur les créneaux de compétition selon leur classement le mardi à Gilbert Noel ou d'Arsonval et le jeudi à Gilbert Noel (le nombre de places sur ces 3 créneaux étant limité, ces joueurs inscrits sur ces créneaux s'engagent à venir s'entraîner régulièrement pendant toute l'année sportive). Ils seront donc recrutés préférentiellement pour la constitution des équipes des Interclubs. Des joueurs d'autres créneaux pourront aussi être recrutés.

Pour la saison 2017- 2018, Vincent Nicli sera le responsable de la constitution de toutes les équipes selon les classements des joueurs et les concertations avec les capitaines de la saison 2016-2017.

Le nombre d'équipes sera spécifié en fonction du nombre de joueurs et du nombre de capitaines.

La communication intra équipe continuera à se faire par e-mail.

Les capitaines remonteront les résultats rapidement auprès de la ligue ou du département.

Ils donneront également à Sylvain Villien ces résultats agrémentés d'un commentaire pour qu'il puisse tenir à jour, semaine après semaine, les résultats sur notre site web, continuer à créer un esprit de communauté et suivre chaque équipe.

Les capitaines gèreront le stock de volants donné en octobre par Philippe Dodeux pour les rencontres de la saison entière.

Saint-Maur, le 6 avril 2018